

Le témoignage de Cédric Challier: « J'ai fait le choix de vivre de ma passion! »

Jusqu'en 2012, vous étiez salarié d'une société d'informatique. Aujourd'hui, vous espérez obtenir le statut d'intermittent du spectacle. Pourquoi un tel virage?

Les deux éléments déclencheurs sont, d'une part, la situation économiquement compliquée de l'entreprise pour laquelle je travaillais comme chef de projet informatique; et, d'autre part, ma passion pour le théâtre, que je pratiquais déjà en amateur... Je me posais donc des questions sur une évolution professionnelle et j'ai rencontré un conseiller du Fongecif pour commencer à envisager une reconversion.

Comment passe-t-on de cette phase de réflexion à la reconversion proprement dite?

Il y a d'abord eu le contexte économique qui, au niveau de mon ancien employeur, a débouché sur une rupture conventionnelle. J'ai enchaîné avec quelques petits boulots le temps de mûrir ma réflexion, avant de retourner voir le Fongecif pour me lancer pleinement dans l'aventure.

Quel a été le rôle du Fongecif?

Ils m'ont d'abord accompagné dans ma réflexion. Puis, quand j'ai pris la décision d'aller au bout de ma passion pour le théâtre, ils ont financé ma première année de formation dans une école parisienne. Cette première année ne s'est d'ailleurs pas déroulée idéalement puisque j'ai eu des problèmes de santé... Mais le Fongecif ne m'a pas laissé tomber et m'a permis de reprendre ma formation l'année suivante, au Studio Muller.

Et une fois la formation terminée, qu'avez-vous fait?

Je suis revenu chez moi, à Marseille, et j'ai participé à la création d'une compagnie théâtrale, sous forme d'association: « La Fatch de Compagnie ». Nous avons fait nos toutes premières dates en mars dernier et, depuis, nous travaillons au développement de la compagnie. Nous proposons des comédies, des spectacles pour enfants et des activités d'improvisation (notamment en entreprises). Après une grosse phase de mise en place de la structure, l'objectif est de lancer pleinement l'activité à partir de janvier 2017.

Vous avez donc coupé les liens avec le monde de l'entreprise?

Non, pas du tout! En parallèle, je travaille aux côtés de mes amis de la compagnie ETC (Enjeux, Théâtre et Compagnie), spécialisés dans l'improvisation, pour proposer des spectacles dédiés au milieu professionnel. Nous sommes en effet en mesure de proposer des spectacles sur-mesure qui, en fonction des objectifs de l'entreprise, peuvent aborder des thématiques très variés, comme récemment dans le cadre de la semaine du handicap. On peut faire ça en improvisation totale ou écrire des textes en fonction d'objectifs précis et définis en concertation avec le client.

Vous pouvez alors mettre à profit votre expérience passée?

Oui et je dois avouer que ça rassure parfois certains clients potentiels. Quand on dit « artiste », on peut parfois imaginer un côté un peu éloigné des problématiques

métiers... En revanche, le caractère « carré » de l'ancien informaticien rassure. Donc, quand on intervient en entreprises, on n'est pas uniquement des comédiens. La plupart d'entre nous, sommes d'anciens salariés et ça, ça parle aux entreprises.

Pas de regrets donc..?

Non, aucun! En revanche, bien sûr, il y a une forme d'appréhension liée au démarrage dans la mesure où je partage mon temps entre le cœur du métier, à savoir l'artistique, et le reste de l'activité lié à la mise en place du réseau, la prise de contacts... Parallèlement, j'arrive en fin de droits au niveau du chômage et je vais donc pouvoir, et devoir, vivre pleinement de ma nouvelle activité. Je suis donc partagé entre l'appréhension et l'impatience mais, non, je ne regrette rien!